

SOCIÉTÉ

# Trois fois plus de migrants mineurs à la rue à Pau en un an : les associations alertent sur une situation qui s'aggrave



Pau



Pyrénées-Atlantiques

De [Flore Catala](#)

Lundi 27 mai 2024 à 9:03

Par [France Bleu Béarn Bigorre](#)

Plusieurs associations paloises d'aide aux migrants s'inquiètent d'une augmentation considérable du nombre de mineurs isolés sans ressources et à la rue à Pau. Elles appellent les collectivités à agir pour protéger ces jeunes qui bataillent pour que soit reconnue leur minorité.



Photo d'illustration © Maxppp - Ludovic LAUDE

C'est un cri d'alerte et d'inquiétude que poussent plusieurs associations humanitaires de la ville de Pau face à une situation qui s'aggrave pour les migrants mineurs sur le territoire, ceux qu'on appelle les mineurs non accompagnés (MNA). D'après [le CRDE, le Collectif pour le respect des droits des étrangers](#), les migrants en recours pour prouver qu'ils sont mineurs sont de plus en plus nombreux à Pau. **Leur nombre a presque triplé en un an.** Ils sont 29 en ce mois de mai 2024 à se retrouver sans ressources.

## **Des MNA en recours plus nombreux, mais moins d'hébergements de secours pour eux**

A leur arrivée en France, ces jeunes doivent prouver aux autorités et aux collectivités compétentes qu'ils ont moins de 18 ans pour pouvoir être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), et bénéficier d'une protection et d'accompagnements. Dans les Pyrénées-Atlantiques, **c'est le département et l'association Isard-Cos qui sont chargés d'évaluer si les migrants qui se présentent sur le territoire sont mineurs ou non.**

Si l'évaluation est négative, le jeune concerné **n'est plus mis à l'abri.** Il peut cependant faire un recours devant la justice pour acter sa minorité. Mais en attendant la fin des procédures, il se retrouve tout de même à la rue, sans droits, sans accès aux soins, ou à l'école.

Les associations d'aide aux migrants s'alarment donc de la hausse considérable du nombre de jeunes dans cette situation. Ils s'inquiètent aussi d'une **saturation du pôle 115**, auprès duquel ces jeunes démunis peuvent en temps normal trouver un hébergement d'urgence et éviter de dormir dehors. Très souvent, la ligne sonne occupée pendant des heures, et les lits sont pris d'assaut. Autre motif d'inquiétude pour les associations : la **difficulté pour scolariser ces jeunes**, étant donné que dans les classes spécialisés pour leur accueil, le nombre de places, là aussi, est réduit.

## "C'est une situation qui est terrible"

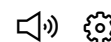
"Quand ils sont expulsés, c'est violent" témoigne le CRDE. "Ils ont rendez-vous le matin, on leur dit de prendre leur sac, et ensuite de prendre la porte". C'est ce qui est arrivé à **Rahamatou, une jeune fille arrivée du Mali, et dont la voix de brise quand elle raconte** : "j'étais dehors, j'ai appelé le 115 pour dormir, mais il n'y a pas de place. C'est pas facile".



### Les témoignages de jeun...



00:55 / 00:55



Mamadou lui, a 16 ans, et vient de Guinée. Il dit **lutter pour trouver chaque jour de la nourriture et un lieu où dormir**. Même quotidien difficile pour Sékou, qui raconte simplement avoir "envie de commencer l'école. Notre situation n'est pas du tout facile, mais si nous commençons l'école, ça va nous soulager un peu". "On a le droit aussi vu qu'on est encore mineur" explique Mohamed, "on a le droit d'aller à l'école, mais nous sommes dans la rue, on ne part pas à l'école. C'est une situation qui est terrible".

## Présomption de minorité

Face à une situation qui se complique pour les mineurs non accompagnés en recours à Pau, **le CRDE fait appel aux autorités, aux élus des Pyrénées-Atlantiques, au département, et à la ville de Pau.**

Si les associations reconnaissent que le conseil départemental fournit un réel effort en faveur des MNA, elles demandent tout de même la mise en œuvre de "la présomption de minorité jusqu'à épuisement des recours" pour ces jeunes. Sur ce sujet les parlementaires du 64 ont aussi été sollicités pour voter une proposition de loi en ce sens.

"On a besoin de les protéger" affirme **Florence Viéban, membre de l'association Humanité Solidaire 64** qui fait partie du CRDE, "et surtout de ne pas être suspicieux sur leur discours. Ils se disent mineurs, et tant qu'on n'a pas prouvé le contraire, il faut les accepter, les accompagner, les scolariser, et les mettre à l'abri".

Les associations ont également fait une demande auprès de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités pour augmenter les capacités d'hébergement du 115. A la Ville de Pau, le CRDE demande des lieux pour accueillir en journée les MNA et **éviter leur errance**, ainsi que des solutions de restauration.

## Actions du département

Si le nombre de migrants mineurs en recours augmente, le département des Pyrénées-Atlantiques précise que les actions mises en place restent concrètes. Aujourd'hui, en moyenne, **la minorité des migrants qui se présentent sur le territoire est reconnue dans 38% des cas**, contre 23% au niveau national.

Le budget consacré à la question est également conséquent souligne le département. **17 millions d'euros pour les migrants non accompagnés**, dont 800 000 euros seulement versés par l'Etat. Concernant le logement, actuellement 387 places pérennes ont été mises en place par le département, ainsi que 138 places de mise à l'abri et 26 places en hôtel pour les situations d'urgence.

Sur la présomption de minorité, le département répond qu'il n'a pas les compétences pour intervenir sur ce sujet, et que c'est la loi qui régit les règles en la matière.



Flore Catala  
France Bleu

Enfance

Logement

Migrants – Réfugiés

SDF



## Ma France : Améliorer le logement des Français

Quelles sont vos solutions pour aider les Français à bien se loger ? En partenariat avec [Make.org](#), France Bleu mène une consultation citoyenne à laquelle vous pouvez participer ci-